

Le harcèlement entre enfants AGISSONS !



1- LE HARCÈLEMENT, C'EST QUOI ?	2
2- QUE DOIT-ON FAIRE ?	4
3- COMMENT RÉSOUDRE LA SITUATION ?	7
4- QUELLES SOLUTIONS DURABLES ?	10
5- QUELLES RESSOURCES ?	11
6- ANNEXES	
> Aide à l'observation : grille des signes préoccupants	12
> P'tit lexique	16
> Des réponses aux idées reçues	18

1- LE HARCELEMENT, C'EST QUOI ?

Il se définit comme « *une violence à long terme physique ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs agresseurs à l'encontre d'un individu qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis* » (Roland & Munthe, 1989). On parle de harcèlement scolaire lorsque les violences se produisent sur le territoire de l'école.

On parle de harcèlement si 3 critères se cumulent :

- **Répétition** : les actions doivent se multiplier et s'inscrire dans la durée
- **Disproportion des forces** : les agissements malveillants ont lieu dans le cadre d'une relation dominant/dominé le plus souvent au sein d'un groupe
- **Incapacité de la victime à se défendre** par elle-même

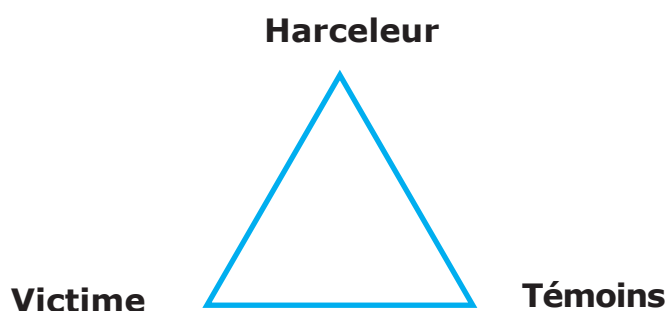
Il y a différentes formes de harcèlement :

Le harcèlement moral : insultes, agressivité, moqueries, rumeurs, mise à l'écart, surnoms...

Le harcèlement physique : coups et blessures, bousculades, dégradation d'affaires, violences à connotation sexuelle (voyeurisme, baisers forcés...), jeux dangereux effectués sous la contrainte, ...

Le cyberharcèlement : sur internet

La caractéristique principale du harcèlement entre enfants : la relation triangulaire. C'est un phénomène de groupe qui intervient à un âge où la personnalité de l'enfant est en pleine construction.



Harceleur : comportements agressifs envers la victime. Position de domination pour faire sa place dans le groupe.

Victime : vulnérable à ce moment-là, elle n'est pas en mesure de se défendre face au groupe. Sentiment de solitude.

Témoins : Supporteurs : renforcent le harcèlement

Passifs : en retrait, ne réagissent pas

Défenseurs : défendent la victime

Le harcèlement entre enfants se cristallise très souvent autour de la **notion de différence**. Sont mis à l'écart, ceux qui sont perçus comme différents par rapport aux normes d'un groupe.



Mais c'est aussi souvent une situation de **fragilité ou de vulnérabilité momentanée** de l'enfant (exemple : nouvelle école, tensions familiales, ...) qui peut être prétexte du harcèlement.

Il n'y a pas de portrait type ni de la victime ni du harceleur. C'est le contexte qui crée l'intimidation et non la personnalité des individus.



Souvent, les victimes gardent le **silence par crainte de représailles**. Elles estiment parfois être fautives, et ont honte d'avouer leur calvaire à leurs proches. Du côté des témoins, beaucoup n'interviennent pas par **peur d'être exclus à leur tour** du groupe. Ils ne veulent pas être des « balances ». **La loi du silence** se renforce alors.



Le harcèlement est bien **souvent invisible des adultes** mais connu des autres enfants. Il s'exerce dans tous les lieux qui échappent à la vigilance des adultes, qu'il s'agisse de lieux d'intimité comme les toilettes ou les vestiaires ou d'espaces dans lesquels on retrouve un grand nombre d'enfants comme la cour de récréation, le restaurant scolaire, les couloirs.



Environ 10% des élèves sont concernés (écoles et collèges).
De l'ordre de 700 000 élèves par an. Quel que soit le type d'établissement.

Mais le taux varie considérablement d'une classe à l'autre. **L'attitude des acteurs éducatifs est décisive : le cadre posé, l'attention accordée au respect, la vigilance aux relations entre enfants.** De plus, lorsque l'ambiance entre adultes de la communauté éducative est mauvaise, cela les rend indisponibles pour observer et gérer les relations entre enfants car trop préoccupés par leurs propres différends. **La mobilisation conjointe et durable des adultes** permet de lutter contre cette forme de violence qui n'épargne aucun établissement scolaire.

2- QUE DOIT-ON FAIRE ?

ÊTRE ATTENTIF AUX RELATIONS ENTRE ENFANTS



OBSERVER

- Les lieux habituels de harcèlement (toilettes, cour, couloir, restaurant scolaire, ...)
- Les enfants isolés
- Les changements de comportement d'un enfant
- Les faits caractéristiques du harcèlement à l'aide de la grille des signes préoccupants (cf annexe 1)



ÉCOUTER

- Si un enfant est souvent au centre des conflits
- Si un enfant vient se plaindre de brimades, sans mettre en doute les paroles de l'enfant
- Distinguer les petites plaintes de la souffrance répétée
- Porter une grande attention aux propos d'un parent qui vient se plaindre que son enfant est harcelé, sans chercher à les minimiser quel que soit le prétexte

AGIR UNE FOIS LE PROBLÈME REPÉRÉ

Il sera nécessaire d'essayer de traiter la situation avec les enfants et pour cela, nous nous appuyons sur la méthode Pikas décrite dans le chapitre suivant (p.7). Cependant, en amont ou en parallèle de la résolution du problème, voici quelques conseils.



AGIR AVEC LES ENFANTS

Avec l'enfant cible de harcèlement

- Parler en aparté à l'enfant, l'écouter et le rassurer car un enfant peut craindre de parler. Lui faire comprendre qu'il n'est pas « une balance », qu'il fait le bon choix en parlant.
- Lui présenter les différentes formes de brimades afin qu'il puisse identifier la situation dans laquelle il se trouve (harcèlement physique, moral, social)
- Agir en concertation avec lui, l'informer de ce qui sera fait des éléments recueillis afin d'instaurer une confiance réciproque et qu'il se sente respecté en tant qu'individu.
- Relever avec lui des appuis positifs dans sa vie afin de l'aider à se valoriser et lui redonner confiance (relations positives avec la famille, des amis, des animateurs; bonne intégration dans un club ; un talent particulier ...)

Avec tous les enfants

- Être garant de la sécurité et du respect des règles de vie en groupe
- Proposer un temps d'atelier sur l'acceptation des différences, la gestion de conflit, les compétences psychosociales, ...
- Favoriser la coopération entre enfants



ÉVITER DE...

- Surprotéger la victime et lui donner des privilèges : rester à l'intérieur pendant la récréation par exemple
- Mentionner l'enfant victime ou auteur en grand groupe
- Organiser un face à face entre la victime et le(s) harceleur(s) : cela pourrait renforcer l'ascendance du harceleur sur la victime car il serait sûrement assez malin pour s'adapter
- Attendre d'être entièrement sûr qu'il s'agisse de harcèlement pour intervenir
- Condamner, rejeter et renvoyer le(s) harceleur(s) : ils ou elles peuvent aussi être en difficulté
- Condamner les « victimes provocantes » qui cherchent à être des boucs émissaires
- Agir sans expliquer la démarche à la victime : risque de la déposséder de son histoire et de renforcer sa position de victime
- Faire abstraction de la dynamique du groupe
- S'investir seul ou être investi seul pour résoudre la situation



AGIR ENTRE ADULTES

Avec ses collègues

- Partager ses observations avec d'autres adultes à l'aide de la grille des signes préoccupants (cf annexe 1)
- Évaluer la situation et les faits

Avec l'Éducation Nationale

Il est important d'échanger sur la situation de l'enfant avec les enseignants ou directeurs d'école, d'une part pour partager les observations mais aussi pour vérifier si une procédure est déjà en route de leur côté. Il n'est cependant pas nécessaire d'attendre une « validation » de l'école pour agir.

Avec les parents

Si la situation n'est pas clairement identifiée

Il peut être utile dans ce cas de faire part des différentes observations aux **parents de la victime** pour qu'ils puissent aussi exprimer leurs observations. Il est nécessaire de rassurer les parents quant au fait que leur enfant est bien pris en charge.

Si la situation est clairement identifiée

Et que les parents ne sont pas au courant

- Les **parents des enfants harceleurs** ne seront pas immédiatement informés des agissements de leurs enfants, afin de ne pas transformer la situation en procès pour l'enfant.
- Il en va de même pour les **parents des enfants victimes**. Le risque est que les parents tentent de régler le problème par eux-mêmes en contactant l'auteur des faits ou ses parents, sans laisser le temps aux professionnels de résoudre la situation.

Et que les parents sont déjà au courant

Il est nécessaire de les rassurer quant au fait que la situation est bien prise en charge.

CONTACTS RESSOURCES

Sur chaque groupe scolaire et à la Direction Education Enfance Jeunesse (DEEJ), des personnes ont été sensibilisées et formées à la thématique du harcèlement. Elles seront vos interlocutrices privilégiées.

Pour cela, renseignez-vous auprès des personnes citées ci-après :

- Responsable de l'accueil périscolaire du groupe scolaire concerné
- Coordinateur des temps périscolaires **02.51.78.32.93**
- Coordinateur ALSH **02.51.78.33.05**
- Chargé de mission Projet Educatif Global **02.51.78.32.89**
- Responsable du service Enfance Jeunesse **02.51.78.32.70**
- Responsable du service Vie scolaire **02.51.78.32.90**

Voici d'autres contacts qui peuvent aider à résoudre une situation ou aider une victime :

- N° vert Stop au harcèlement **3020**
- N° vert Net Ecoute **0800 200 200**
- ADAVI (association d'aide aux victimes) **02 40 89 47 07**

3- COMMENT RÉSOUDRE LA SITUATION ?

TRAITER LA SITUATION PAR LA MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE, DITE LA MÉTHODE PIKAS

Une formation a été proposée à une trentaine de personnes de la DEEJ, le 27 avril 2019, sur la méthode de la préoccupation partagée, animée par Jean-Pierre Bellon.

Dans cette approche, on parle de « *cible* » pour désigner la victime, « *d'intimidateurs* » pour les harceleurs et « *d'intimidation* » plutôt que de harcèlement.

Voici les éléments principaux de cette méthode.

Un socle de valeurs

- Un souci de prendre soin de celui qui ne va pas bien. Une attention à l'autre.
- Un respect absolu de la personne y compris l'intimidateur.
- Une volonté d'instaurer une relation de confiance.

Une approche éducative

- Les intimidateurs sont considérés comme des jeunes gens en formation et donc susceptibles de progrès.
- On ne considère pas qu'ils agissent de façon intentionnelle mais parce qu'ils sont pris dans un processus qui leur échappe.
- Une approche non blâmante qui ne repose pas sur la sanction. L'objectif pour la cible est que l'intimidation cesse, ce n'est pas de la venger.

Une méthode qui part du principe que...

- La violence du groupe n'est pas celle des individus (différents degrés d'implication des intimidateurs et grande influence du groupe).
- La peur est le véritable ciment du groupe.
- Il existe chez les intimidateurs un désir de sortir de l'intimidation.
- Moralisation, remontrances, appels à l'empathie sont sans effets.
- La juste posture est celle du diplomate (résolution du conflit par le dialogue).

Une posture de diplomate de la part de l'intervenant

- Courtoisie, bienveillance.
- Obstination : on ne lâche pas la discussion avec les intimidateurs présumés tant que ceux-ci n'ont pas trouvé une solution pour la cible des intimidations. Il ne s'agit pas de leur extorquer des aveux mais de les amener à changer de comportement même si c'est par lassitude.

Personne ne doit sortir du conflit rabaissé ou humilié.

PHASE 1 : SOUTIEN DE LA CIBLE

Objectifs

- L'assurer du soutien des adultes.
- La sécuriser (crainte des représailles).
- L'informer de ce qu'on va faire.

PHASE 2 : RENCONTRES INDIVIDUELLES AVEC LES INTIMIDATEURS

Entretien bref (pas plus de 5 minutes), 2 phases

1- Recherche de la préoccupation

- L'intervenant souligne qu'il a remarqué qu'un enfant ne va pas très bien. Il est préoccupé par sa situation.
- L'enfant est alors invité à dire s'il a remarqué la situation ou s'il sait quelque chose.

2- Recherche de suggestions

- Quand l'enfant a reconnu que la situation n'est pas satisfaisante, on lui demande ce qui peut être fait pour l'améliorer.
- Il faut être attentif à toutes les suggestions et les reformuler pour être bien d'accord.
- Féliciter l'enfant quand il fait une suggestion, montrer de l'enthousiasme.

Tant que l'enfant ne verbalise pas qu'il a bien remarqué la situation et qu'il ne fait pas de propositions pour améliorer la situation, on renouvelle l'entretien.

PHASE 3 : ENTRETIEN AVEC LA CIBLE

Entretien qui peut être plus long que 5 minutes

- Laisser parler librement de ce qui lui arrive.
- L'interroger avec beaucoup de prudence sur son attitude vis-à-vis des intimidateurs.
- L'informer des entretiens avec les intimidateurs, lui faire part de leurs suggestions.

PHASE 4 : PHASES DE SUIVI INTIMIDATEURS ET CIBLE

On s'assure (par des échanges individuels)

- Après de la cible que la situation s'améliore
- Après des intimidateurs que leurs suggestions ont été suivies d'effet

Le suivi peut s'étaler sur plusieurs mois voire plusieurs années.

Qui ?

L'intervenant qui mènera les entretiens doit être une personne qui a été sensibilisée à la méthode et qui se sent à l'aise dans cette posture de diplomate.

Le coordinateur ou le responsable assurera l'interface avec les familles en cas de besoin pour expliquer la démarche.

Pour qui ?

La méthode n'ayant pas pour but de sanctionner ou de faire la morale, n'importe quel enfant qui gravite autour de la cible peut potentiellement être choisi pour les rencontres.

Comment ?

Si possible, l'intervenant ne prend aucune note durant l'entretien mais remplit ensuite la grille de conclusion des entretiens.

Où ?

Un lieu au calme qui n'évoque pas une sanction disciplinaire : salle de classe, de restauration, atelier..

Quand et combien de temps ?

Entretiens de 5 minutes maximum qui doivent être mis en place très rapidement après connaissance des faits. L'ensemble des étapes s'étale sur 15 jours environ.

Plus d'infos

Un ouvrage détaillant la méthode de la préoccupation partagée a été distribué à la rentrée 2018 sur chaque groupe scolaire aux responsables périscolaires et aux directeurs d'école.

Site internet : <https://www.preoccupationpartagee.org/>

Jean-Pierre Bellon - Bertrand Gardette

Harcèlement scolaire :
le vaincre, c'est possible

La méthode de
la préoccupation partagée



4- QUELLES SOLUTIONS DURABLES ?

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Pour lutter durablement contre le harcèlement, il est intéressant de chercher à développer chez les enfants leurs **compétences psychosociales** (= capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne). Elles ont un rôle important à jouer en termes de bien-être physique, mental et social.

Les voici :

Avoir conscience de soi

Avoir de l'empathie pour les autres

Savoir gérer ses émotions

Savoir gérer son stress

Savoir communiquer efficacement

Être habile dans ses relations

Savoir résoudre les problèmes

Savoir prendre des décisions

Avoir une pensée critique

Avoir une pensée créative

L'IREPS Pays de Loire a créé un site internet entièrement dédié : le cartable des compétences psychosociales. Cet outil est au service des acteurs éducatifs et permet de travailler autour de la notion du « vivre ensemble ».

5- QUELLES RESSOURCES ?

ORVAULT.FR

Il existe sur le site internet de la Ville, une page entièrement dédiée au harcèlement entre enfants : <https://www.orvault.fr/enfance-jeunesse/le-projet-educatif-global-peg/harcelement-entre-enfants-le-comprendre-pour-agir>.

Un certain nombre de ressources y sont disponibles.

RÉSEAU INTERNE

Pour les professionnels de la Ville d'Orvault, un dossier est consacré au harcèlement sur le réseau informatique. Vous y trouvez des ressources utiles pour aller plus loin.

Dossier **INFORMATIONS** contenant notamment

- Des interviews en vidéo pour mieux comprendre le phénomène du harcèlement (N.Catheline, JP Bellon)
- La note graphique de la conférence du 21 mars 2018 à Orvault
- Des vidéos de présentation de la méthode de la préoccupation partagée
- Le PDF de la formation de JP Bellon du 27 avril 2019 sur la méthode de la préoccupation partagée
- L'interview d'un responsable de temps périscolaire ayant appliqué la méthode

Dossier **PRÉVENTION** contenant notamment

- Les vidéos réalisées à Emile Gibier et au Bois Ragueneu par des enfants du périscolaire
- La vidéo interview de Noah (jeune fille harcelée à Orvault)
- Des vidéos et des affiches de sensibilisation
- Des idées d'ateliers à mener avec les enfants
- Une trame de séance à mener avec des encadrants éducatifs pour échanger en équipe
- Des bibliographies proposant des ouvrages jeunesse et adulte.

SITES WEB

www.nonauharcelement.fr : vidéos, affiches, conseils

<https://www.preoccupationpartagee.org> : plateforme consacrée à la méthode

<https://harcelement-entre-eleves.com> : informations, ressources, témoignages

<https://www.e-enfance.org/> : informations et outils de prévention

www.cartablecps.org : théorie et ateliers pratiques

ANNEXE 1 : AIDE A L'OBSERVATION :

GRILLE DES SIGNES PREOCCUPANTS

Comment se rendre compte de la situation réelle de l'enfant ? Entre l'analyse des enfants, des familles, des adultes de l'établissement scolaire et des autres acteurs, il est parfois nécessaire **de prendre du recul sur la situation et de se concentrer sur les faits**. Pris isolément, les faits repérés peuvent ne pas interpeller les adultes en raison de leur banalité, par exemple.

La grille proposée ci-après recense des signes qui peuvent nous préoccuper et que l'on peut habituellement observer dans les situations de harcèlement.

Quel est l'objectif de cet outil ?

- Il est probable que l'enfant victime, par peur ou honte bien souvent, refuse de dire, parfois de comprendre, qu'il est victime de harcèlement. On sait en effet que les enfants ont tendance à sous-estimer les faits dont ils sont victimes.
- Il revient donc aux adultes – personnel du périscolaire, équipe enseignante, agents techniques, famille, entraîneur, etc. – de **partager leurs observations**, afin de mieux comprendre les différentes situations dans lesquelles se trouve l'enfant et son comportement. L'analyse de cette grille permet de poser un regard objectif : s'agit-il d'une difficulté passagère ou d'un problème récurrent ?

Comment remplir la grille ?

- Elle peut être **utilisée pendant quelques jours ou sur une période donnée**, afin d'observer les enfants ou jeunes pour déterminer, de manière conjointe, s'il y a harcèlement ou violence.
- **Les cases peuvent être cochées ou la fréquence peut être notifiée à l'aide de bâtons** qui renvoient à la notion de répétition, caractéristique essentielle du harcèlement. S'il n'y a pas répétition mais des violences évidentes, les professionnels doivent aussi réagir.
- Il peut être intéressant de **noter, en marge de la grille, les propos entendus** par exemple, permettant de comprendre le « motif » retenu par les intimidateurs et toute information permettant d'apporter les précisions utiles à la compréhension de la situation.

- **Les signes mis en avant dans le document suivant n'ont pas besoin d'être tous réunis pour que le harcèlement soit constitué.** De même, certains signes peuvent renvoyer à d'autres types de situations (violences sexuelles, maltraitance, difficultés familiales ...) ce qui peut présenter une difficulté d'identification de l'existence d'actes de harcèlement.

- Dans tous les cas, les professionnels doivent trouver des solutions éducatives adaptées pour que chaque enfant puisse être en sécurité.

À quoi va servir cette grille ?

- **Servir quand un professionnel est préoccupé et confronté à des doutes** sur une situation de mal-être d'un enfant. Elle peut permettre d'identifier des faits récurrents et d'entamer une démarche de préoccupation collective.

- Permettre de **rassembler l'ensemble de la communauté éducative et de répartir les différents « postes d'observation »** autour de l'enfant, afin de mieux appréhender ce qu'il vit. L'analyse de la grille permettra de déterminer le suivi nécessaire de l'enfant.

- **Servir dans les entretiens avec les enfants** victimes, auteurs et témoins pour objectiver les faits.

Dans la cour de récréation / les sanitaires / les sorties et voyages / les temps péri et extrascolaires / le restaurant scolaire

Signes préoccupants	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent.
Enfant isolé		
Enfant moqué et/ou insulté (surnom...)		
Enfant agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Enfant qui se fait voler son goûter		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon...)		
Se rapproche des adultes sans leur parler nécessairement, cherche leur compagnie		
Impliqué dans des conflits mais est souvent « perdant »		
Affaires abimées		
Cartable caché, dégradé		
Vêtements perdus ou oubliés		
Enfant qui subit un déshabillage ou des baisers forcés		
Enfant qui est souvent aux sanitaires pendant les pauses (pour s'y « cacher »)		
Enfant qui n'ose pas se rendre aux sanitaires (par peur)		
Enfant enfermé dans les sanitaires par d'autres élèves		
Enfant qui apporte par exemple des sucreries à l'école pour les partager systématiquement avec les autres		
Enfant agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Enfant avec qui personne ne veut se mettre en rang		
Enfant à côté de qui personne ne veut s'asseoir dans les transports		
Enfant qui est isolé pendant les visites, les veillées...		
Enfant qui a des difficultés à être à l'aise avec le groupe		
Nervosité importante s'il doit parler devant les autres		
Enfant avec qui personne ne veut partager la chambre		
Enfant qui se fait voler, dégrader ses effets personnels		
Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet enfant		
Enfant choisi en dernier pour les activités de groupe		
Réactions violentes inhabituelles/réactions inappropriées		
Mange seul		
Mange en groupe mais se fait voler une partie de son déjeuner : dessert, fromage, pain		
Victime de jets de nourriture, d'objets...		
Eau renversé sur le plateau, sel ou pain dans le verre d'eau...		
Les autres enfants se lèvent ou changent de place quand il/elle s'installe près d'eux		

Sur le trajet et aux abords de l'établissement

Signes préoccupants	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent.
Peur de faire le trajet seul		
Se dépêche de rentrer dans l'école		
A l'inverse, arrive en dernier		
Moqueries dans les transports		
Rate le transport		
Modifie ses trajets/emprunte des chemins détournés		

À la maison

Signes préoccupants	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent.
Nervosité		
Troubles du sommeil, cauchemars, difficultés d'endormissement ou de réveil,		
Pipi au lit		
Perte d'appétit, troubles de l'alimentation		
Maux de ventre/de tête		
Fatigue		
Dévalorisation de soi		
Menace de se blesser ou de blesser les autres		
Anxiété		
Tristesse, manque d'entrain/d'envie, idées noires		
Peur ou refus d'aller à l'école		
Agressivité, insatisfaction, irritabilité		
Repli sur soi		
Isolement vis-à-vis des autres membres de la famille, refus de s'exprimer,		
Baisse des résultats scolaires/ Baisse de l'appétence scolaire		
Affaires perdues, abimées, dégradées		
N'est jamais ou rarement invité à jouer ou dormir chez un camarade d'école ou n'invite jamais aucun camarade à la maison (ou bien toujours le même)		
Augmentation de la demande d'argent de poche ou disparition d'argent ou d'objet à la maison (racket)		
Bleus/marques de coups/griffures		

ANNEXE 2 : P'TIT LEXIQUE

Source : Ministère de l'Éducation Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche –
Cahier d'activités Non au harcèlement

Discrimination : inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (origine, handicap, sexe, âge, état de santé...) dans un domaine visé par la loi. À ce jour, plus d'une vingtaine de critères de discrimination sont fixés par la loi.

Les critères de discrimination prohibés par la loi : l'origine, le sexe, la situation de famille, la grossesse, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, auxquels se sont notamment ajoutés l'identité de genre, le lieu de résidence, la perte d'autonomie et la discrimination à l'égard d'une personne en raison de sa vulnérabilité économique, apparente ou connue de son auteur.

Quelle est la **différence entre la discrimination et le racisme** ? La discrimination est un acte alors que le racisme est une idéologie, comme le sexisme, l'handiphobie, l'islamophobie, l'antisémitisme... Il s'agit ici de système de domination.

Happy slapping / vidéo lynchage : Agression filmée suivie d'une diffusion des images par des moyens numériques afin de dénigrer, humilier la victime.

Harcèlement : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves agresse un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui) ». Cette définition élaborée par Dan Olweus (1999) suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence, et la nature des agressions.

Cyber harcèlement : Fait d'envoyer des messages injurieux ou humiliants à une personne par email ou toute autre forme de message écrit de façon répétée.

Ostracisme : Consiste à tenir quelqu'un qui ne plait pas à l'écart d'un groupe ou d'une société d'une manière discriminatoire ou injuste.

Rumeur : Elle peut viser des élèves isolés ou un groupe. Il s'agit d'une nouvelle, d'un bruit qui se répand dans le public, dont l'origine est inconnue ou incertaine et la véracité douteuse. Souvent cela concerne les habitudes, les orientations et les goûts des jeunes. Par exemple, dès le début du collège, les filles peuvent être rangées dans deux catégories qui vont les enfermer dans des rôles sociaux qu'elles n'ont pas choisis qui sont « la fille bien » et « la fille facile ». La « fille facile » est soumise au regard des garçons et des filles et jugée responsable des violences subies.

Sexisme : Le sexisme est un processus basé sur une distinction injustifiée opérée entre les sexes et entraînant des conséquences préjudiciables sur les personnes. Il concerne le plus souvent le sexe féminin. Il définit un rapport hiérarchique entre les hommes et les femmes, qui se décline dans les champs social, moral, politique, religieux, philosophique, économique. En s'appuyant sur des valeurs normatives, il attribue à chaque sexe des caractéristiques culturelles dites naturelles. Hommes et femmes existent ainsi dans une opposition qui s'énonce en termes de différences auxquelles correspondent des statuts, des rôles, des comportements...

Sexting : Envoi de textos, messages, contenus à caractère sexuel

Stéréotypes : sont « un ensemble de croyances partagées à propos de caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements propres à un groupe de personnes ». Le stéréotype se construit selon deux mécanismes : l'exagération et la simplification. Dans le cas de l'exagération, une seule caractéristique est sélectionnée et amplifiée. Par exemple, les filles seraient, par nature plus dociles, plus tournées vers la littérature et la communication, les garçons quant à eux seraient plus dissipés, plus doués pour les sciences. Chaque garçon et chaque fille est contraint de construire son identité personnelle en prenant position par rapport à des attentes sociales traditionnellement propres à son sexe.

La construction de l'identité personnelle ne s'effectue pas dans les mêmes conditions pour les garçons et les filles. Les stéréotypes sont inclus dans ce répertoire théorique d'attentes sociales (relayé par la famille, l'école...).

Trollage : Consiste à « poster » des messages pour créer la polémique voire le conflit dans un fil de discussion ou de commentaires sur un média social. Le perturbateur cherche à gêner, voire interrompre le groupe en publiant des messages souvent insultants ou ridiculisant les activités en cours.

Violences : On nomme violences : « l'usage intentionnel de la force physique, du pouvoir sous forme de menace ou d'action contre soi-même, autrui ou un groupe ou une communauté dont la conséquence réelle ou probable est une blessure, la mort, un traumatisme psychologique, un mauvais développement ou encore la précarité » (Who, OMS).

Violences sexistes : Violences recouvrant le sexisme ordinaire, qui traduit les stéréotypes par des mots, des gestes, des comportements pouvant aller jusqu'aux actes violents, qui généralement excluent ou infériorisent les femmes. Elles recouvrent aussi le phénomène du harcèlement qui peut prendre un caractère discriminatoire. Ces violences sont adressées principalement aux filles ou aux femmes en rapport avec la fonction ou le statut occupé dans la société.

Violences sexuelles : Ensemble des situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement sexuel réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : propos sexistes, invitations trop insistantes, harcèlement, exhibitionnisme, chantage, menaces, du baiser forcé, aux attouchements jusqu'au viol.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale jeunesse et vie associative – Sept 2011- Rédaction : N.Catheline

« HARCELEMENT EST UN MOT UN PEU FORT POUR DESIGNER DES MOQUERIES. »

Lorsque la situation est intentionnellement agressive, qu'elle cherche à induire une relation dominant-dominé et surtout qu'elle se répète régulièrement, on ne peut pas parler de moquerie ou de jeux d'enfants. L'enfant ou l'adolescent subit des humiliations qui laisseront des traces, parfois durant toute sa vie, sur l'estime de lui-même. C'est la répétition et donc la durée du harcèlement qui en font toute la gravité. Parfois même ces faits sont commis par d'anciens camarades, ce qui est très perturbant pour la victime qui met un certain temps à réagir car elle ne comprend pas ce qu'il se passe.

« LE HARCELEMENT A TOUJOURS EXISTE, POURQUOI S'EN PREOCCUPER ACTUELLEMENT ? »

On ne s'était pas suffisamment préoccupé jusqu'alors de ce phénomène à l'École. Pourtant de nombreux romans autobiographiques ont traité ce sujet : Les désarrois de l'élève Törless de Robert Musil, Le Petit Chose d'Alphonse Daudet. Les premières études datent des années 1970 dans les pays du nord de l'Europe (Norvège, Angleterre). Les conséquences en termes de santé mentale (troubles anxio-dépressifs) et de parcours scolaire (déscolarisation) sont désormais mieux connues. L'utilisation massive des nouvelles technologies (réseaux sociaux) par les enfants, dès 9 ans, et par les adolescents démultiplie les possibilités de harcèlement, y compris à l'extérieur de l'établissement scolaire.

« CE SONT DES HISTOIRES ENTRE ENFANTS, IL VAUT MIEUX NE RIEN FAIRE AU RISQUE D'AGGRAVER LES CHOSES. »

C'est une idée reçue contre laquelle il faut lutter avec énergie. L'absence de réaction des adultes renvoie les protagonistes à leur propre souffrance. Le sentiment d'abandon de l'enfant agressé et humilié développe sa peur et peut le conduire à retourner cette souffrance contre lui ou contre les autres.

« IL SUFFIT DE PUNIR SEVEREMENT OU D'EXCLURE LES HARCELEURS. »

Harcelés et harceleurs partagent la même vulnérabilité psychique et relationnelle, ce qui explique l'évolution possible du harcelé en harceleur et vice-versa. Sanctionner le harceleur, protéger le harcelé ne règlent pas pour autant le problème. Le harcèlement est avant tout une dynamique de groupe qui met en jeu non seulement les protagonistes : harceleur, victime, mais aussi les spectateurs. Il se produit dans des lieux et un contexte bien particulier, notamment, lorsque le climat scolaire est dégradé ou en raison d'un déficit de surveillance dans certains lieux (toilettes, vestiaires, cour de récréation, bus scolaire, sortie de collège).

L'ambiance entre adultes au sein de la structure, c'est-à-dire leur engagement commun et le partage des mêmes valeurs éducatives, sont la variable la plus importante pour limiter le risque de survenue de harcèlement entre élèves. La prise en charge du harcèlement ne peut donc se satisfaire d'un règlement individuel - harceleur, harcelé-elle doit également concerner l'ensemble de la communauté éducative, y compris les personnels qui prennent en charge les élèves en dehors des cours : surveillants, personnels de cantine, chauffeurs de bus...

« LES HARCELES NE SONT PAS TOUJOURS INNOCENTS : ILS PROVOQUENT SOUVENT. »

Accepter ce propos, c'est cautionner une spirale de la souffrance et de l'exclusion. La plupart des attitudes ostensiblement agressives des victimes à l'égard d'autres élèves correspond à la volonté de se défendre. Parce qu'ils sont mal à l'aise ou très en colère après avoir subi des brimades, ils réagissent violemment et sans se soucier de se faire prendre, à la différence des harceleurs qui, eux, y font très attention. Dire que la victime « cherche et provoque » est une idée contre laquelle il faut lutter. Ce discours est une attitude de défense de la part d'adultes qui ne cherchent pas à comprendre ce qui se passe car ils risqueraient de devoir être les arbitres de situations complexes qu'ils préfèrent ignorer, craignant parfois de ne pas savoir les résoudre.

« CE N'EST PAS A L'ECOLE DE REGLER CE PROBLEME, MAIS AUX PARENTS. »

L'École, obligatoire entre six et seize ans, est à la fois un lieu de socialisation et un espace social où les enfants vont être confrontés à des pairs qu'ils n'ont pas choisis, phase essentielle dans leur développement. Ils vont devoir adapter leur conduite sous la pression des pairs et adopter parfois des comportements totalement différents de ceux qu'ils peuvent avoir dans leur milieu familial. Cet écart peut être source d'incompréhension lors de discussion entre les parents et les équipes pédagogiques. Afin d'éviter cette situation, il faut que les adultes qui ont la responsabilité éducative d'un enfant – parent et équipe pédagogique – se fassent davantage confiance lorsqu'il y a suspicion de harcèlement pour pouvoir analyser sereinement la situation. Il ne s'agit pas simplement de dire « maintenant que je sais cela, je vais faire attention ». Il faut procéder à une analyse approfondie de la situation en croisant les regards des différents membres de la communauté éducative : enseignants, surveillants, CPE, personnels sociaux et de santé, famille... En tout état de cause, il est crucial que cette expérience de socialisation soit positive car elle va conditionner le développement harmonieux de la personnalité des enfants et leur fournir les clés d'une sociabilité adulte épanouie.

« ON NE PEUT RIEN CONTRE L'EFFET DE GROUPE. »

Au contraire, apprendre à vivre ensemble est l'un des objectifs de l'École, qui ne saurait se satisfaire en son sein d'une inversion des valeurs qu'elle est censée porter et incarner. C'est pourquoi, il est important que chacun perçoive l'importance et la gravité du harcèlement non seulement à titre individuel mais également au titre de la collectivité.

La communauté éducative doit avoir toujours conscience de deux données essentielles :

Ce n'est pas parce qu'on met des enfants ensemble qu'ils forment un groupe. La création d'un groupe doit se faire autour de valeurs positives, ce qui nécessite une régulation : les valeurs du groupe doivent être édictées par un adulte dans le cadre de son action éducative et les règles qui en régissent le fonctionnement doivent être répétées régulièrement ;

Tout groupement d'enfants sans régulation a tendance à s'auto-organiser sur le principe de l'homéostasie, c'est-à-dire en éliminant les plus grandes différences (exemple : le roman de William Golding, *Sa Majesté des mouches*). Lorsque des élèves ne peuvent ou ne veulent pas être exclus du groupe, ils se voient assigner une place particulière qui permet ainsi de ne pas mettre en péril le fonctionnement du groupe et deviennent alors des boucs émissaires. Cette organisation est d'autant plus rigide que les enfants ou adolescents traversent les périodes clés de la construction de leur identité, celles où ils ont le plus besoin de s'affirmer. Veiller à la constitution d'un groupe d'enfants est donc un préalable indispensable pour prévenir le phénomène du harcèlement.

« CE N'EST PAS SI GRAVE QUE CA, QUAND LE HARCELEMENT S'ARRÊTERA, IL SERA OUBLIE. »

Les études longitudinales montrent que les effets se font sentir bien après l'arrêt du harcèlement. Le développement de pathologies anxieuses et dépressives avec risque suicidaire et troubles du comportement alimentaire – anorexie – témoigne des lourdes conséquences du harcèlement. Le vécu traumatique peut resurgir des années après. Enfin, les travaux de recherche ont montré que les effets à long terme du harcèlement se font non seulement sentir sur les intéressés mais aussi sur leurs enfants. Les victimes deviennent souvent, à leur tour, parents de victimes, de même pour les harceleurs et leurs enfants.

« LE CYBERHARCELEMENT NE CONCERNE PAS L'ÉCOLE. »

Les études révèlent que les élèves victimes de cyberharcèlement le sont également souvent à l'école. Pour leur agresseur, internet offre une cour de récréation virtuelle dans laquelle ils vont poursuivre leurs entreprises.

Même si le harcèlement sur internet n'a pas lieu physiquement à l'école, le fait que ses protagonistes s'y retrouvent suffit à avoir des conséquences sur le climat scolaire et le déroulement de la scolarité de ses acteurs. C'est pourquoi, le cyberharcèlement doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'École car il n'en est souvent qu'une des modalités. Le ministère a signé une convention avec e-enfance et a élaboré un guide de procédure pour prévenir et traiter le cyberharcèlement. Tous les adultes doivent collaborer pour poser des limites, éviter que les enfants ou les adolescents ne s'agressent ou se mettent en danger, y compris en engageant une procédure susceptible d'entraîner un blocage de leurs comptes sociaux, comme le prévoient d'ailleurs de nombreux prestataires de services en cas de harcèlement, Facebook, par exemple.